

Informations sur le temps travaillé en 2010

13 Le salarié a-t-il été employé **dans cet établissement durant toute l'année 2010** ? .. oui non

13.1 Si non, indiquer la plus longue période d'emploi du salarié dans l'établissement au cours de l'année 2010..... / / au / / / 2010

→ Les questions 14 à 18 ne concernent pas les salariés soumis au régime du forfait en jours.

14 **Total des heures rémunérées en 2010** (rubrique des DADS) heures

dont 14.1 **Heures supplémentaires ou complémentaires (loi TEPA)**..... heures

→ Les questions suivantes se rapportent à la plus longue période d'emploi sans changement

15 Le salarié a-t-il exercé son activité à temps complet à temps partiel

15.1 Si vous avez coché « à temps partiel », indiquez le taux de temps partiel.... %

16 **Durée du travail** prévue dans le contrat de travail, l'accord collectif ou les statuts pour la période d'emploi effectuée en 2010 (*durée hors congés payés, jours de RTT, jours fériés, ponts et repos hebdomadaires*) heures

17 **Durée hebdomadaire** pratiquée habituellement (en cas de cycle ou de modulation, renseignez la durée moyenne) heures / semaine

18 **Nombre de jours travaillés** habituellement par semaine jours travaillés / semaine

19 **Durée du forfait en jours** (uniquement si le salarié est au forfait en jours) jours / an

→ Les questions suivantes se rapportent à l'ensemble de l'année 2010

20 **Jours de congés et jours de RTT** pris par le salarié en 2010..... jours ouvrés

21 Jours versés sur un **compte épargne-temps**..... jours ouvrés

22 **Jours fériés chômés** et ponts accordés (non récupérés) jours ouvrés

23 **Absences**

maladie	maternité / paternité	accident / maladie professionnelle	familiales / personnelles	grèves, débrayage	autres absences (ex : repos compensateur)
.....
.....

unité : JE : jours ouvrés, JA : jours ouvrables, JC : jours calendaires, JM : 1/30^{ème} de mois, HH : heures

Informations individuelles relatives à l'année 2010

24 **Type de contrat de travail ou statut en 2010** (ou pour la principale période d'emploi en 2010)

- CDI - Titulaire

- CDD - Non titulaire

- Apprentis - Stagiaire

25 Le salarié a-t-il exercé des **fonctions d'encadrement** ?
oui non

26 Indiquez l'**ancienneté du salarié dans l'entreprise** au 1^{er} janvier 2010
ans mois

27 Indiquez le **niveau de qualification du poste** occupé par le salarié en 2010 (ou pour la principale période d'emploi) :

* Manœuvre, ouvrier spécialisé

- Ouvrier qualifié, hautement qualifié, technicien d'atelier

- Agent de maîtrise, maîtrise administrative ou commerciale

- Directeur général, adjoint direct au directeur

- Technicien, dessinateur, VRP

- Assistante sociale, infirmière, personnel de catégorie B de la fonction publique

- Ingénieur ou cadre

- Professeur et personnel de catégorie A de la fonction publique

- Employé de bureau, de commerce

- Agent de service, aide-soignante, personnel de catégorie C de la fonction publique

- Autres cas

28 Indiquez le(s) **diplôme(s) le(s) plus élevé(s) possédé(s)** par le salarié :

- Pas de scolarisation

- Scolarité en primaire ou collège (6^{ème} à 3^{ème}) sans diplôme

- Scolarité au-delà du collège sans diplôme

- Certificat d'études primaires, diplôme de fin d'études obligatoires

- Brevet des collèges, BEPC, brevet élémentaire, 1^{ère} partie du baccalauréat

- CAP, BEP ou autre diplôme de niveau équivalent y c. diplômes de la santé et du travail social (aide-soignante, auxiliaire-puéricultrice, auxiliaire de vie)

- Baccalauréat technologique ou professionnel, brevet professionnel ou de technicien, brevet des métiers, BEA, BEI, BEC, BEH, BES ou équivalent..

- Baccalauréat général, brevet supérieur, capacité en droit, DAEU

- BTS, DUT, DEUST, diplôme de la santé et du travail social (infirmière, puéricultrice, éducateur) ..

- Diplôme de 1^{er} cycle universitaire (DEUG, L1, L2) ou diplôme équivalent

Plusieurs réponses possibles pour les diplômes ci-dessous

- Diplôme de 2^e cycle universitaire (licence, L3, maîtrise, M1)

- Diplôme de 3^e cycle universitaire (DES, DEA, DESS, Mastère, M2) y c. médecine, pharmacie, dentaire

- Diplôme d'une grande école (ingénieur, commerce)

- Doctorat de 3^e cycle universitaire